

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**MAIRIE DE MIJOUX**

Numéro SIRET : 21010247100013

POSTE COMPTABLE DE : RECETTE PERCEPTION DE GEX

**M 14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

BUDGET : PRINCIPAL

**ANNEE 2019**

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales (5)</b>		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	<b>IV. Annexes (6)</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
p.	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
p.	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		
p.	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		
p.	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (4)		
p.	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (4)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
p.	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		
p.	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		
p.	A10.3 - Opérations liées aux cessions		
p.	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		
p.	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
p.	A11 - Etat des travaux en régie		
p.	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		

pages		Jointes	Sans objet
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Actions de formation des élus C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes C3.6 - Identification des flux croisés		
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concerne au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

<b>N° INSEE :</b> 01247	<b>MAIRIE DE MIJOUX</b>	<b>CA</b> <b>2019</b>
----------------------------	-------------------------	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	352
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	526
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de communes du Pays de Gex	

<b>Potentiel fiscal et financier</b>		<b>Valeurs par hab.</b> <b>(population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du</b> <b>potentiel financier par habitant</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
694 806,00	788 776,00	898.378132	722.315256

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales</b> <b>de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2311.73	0,00
2	Produit des impositions directes / population	1295.53	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	2854.74	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	248.05	0,00
5	Encours de dette / population	3 003,00	0,00
6	DGF / population	258.13	0,00
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

## POUR MEMOIRE

**I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (4).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

**II -** En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

**III - Les provisions sont (5) :**

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(4) Rayer la mention inutile

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	828 438,51	1 004 866,79
	Section d'investissement	473 253,70	549 302,43

+

+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		

=

=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	1 301 692,21	1 554 169,22
---------------------------------------	--------------	--------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	126 162,16	20 000,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	126 162,16	20 000,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	828 438,51	1 004 866,79
	Section d'investissement	599 415,86	569 302,43
	<b>TOTAL CUMULE</b>	1 427 854,37	1 574 169,22

## DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		

## DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	126 162,16	20 000,00
13	Subventions d'investissement		20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	24 679,71	
21	Immobilisations corporelles	72 670,26	
27	Autres immobilisations financières	28 812,19	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	514 325,00	434 954,59			79 370,41
012	CHARGES DE PERSONNEL	264 297,00	259 697,85			4 599,15
014	ATTENUATION DE PRODUITS	16 000,00	13 727,00			2 273,00
65	Autres charges de gestion courante	67 250,00	58 544,64			8 705,36
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>861 872,00</b>	<b>766 924,08</b>			<b>94 947,92</b>
66	Charges financières	37 906,00	37 905,43			0,57
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	8 900,00			1 100,00
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>909 778,00</b>	<b>813 729,51</b>			<b>96 048,49</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	124 463,00				124 463,00
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (2)	14 709,00	14 709,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>139 172,00</b>	<b>14 709,00</b>			<b>124 463,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 048 950,00</b>	<b>828 438,51</b>			<b>220 511,49</b>

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>	
--	--

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES	7 000,00	14 128,95			
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	156 700,00	116 378,71			40 321,29
73	Impôts et taxes	588 652,00	572 989,00			15 663,00
74	Dotations, subventions de participations	192 898,00	209 453,70			
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	89 771,58			10 228,42
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>1 045 250,00</b>	<b>1 002 721,94</b>			<b>66 212,71</b>
76	Produits financiers	200,00				200,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	2 144,85			1 355,15
78	Reprises sur provisions (1)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 048 950,00</b>	<b>1 004 866,79</b>			<b>67 767,86</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>1 048 950,00</b>	<b>1 004 866,79</b>			<b>67 767,86</b>

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>	
---	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...)

par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées	28 312,27	3 632,56	24 679,71	
21	Immobilisations corporelles	177 808,43	87 312,29	72 670,26	17 825,88
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	206 120,70	90 944,85	97 349,97	17 825,88
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	346 500,00	346 424,88		75,12
18	Compte de liaison : Affectation (6)				
26	Participation & créances rattachées a des partic				
27	Autres immobilisations financières	64 696,16	35 883,97	28 812,19	
020	Dépenses d'imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	411 196,16	382 308,85	28 812,19	75,12
<b>45...1</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (7)</b>				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	617 316,86	473 253,70	126 162,16	17 901,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
	<b>TOTAL</b>	617 316,86	473 253,70	126 162,16	17 901,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif  
reporté de N-1 (3)

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement	20 000,00		20 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	340 000,00	340 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	360 000,00	340 000,00	20 000,00	
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	40 000,00	18 984,54		21 015,46
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	175 608,89	175 608,89		
138	Autres subv. d'investi. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : Affectation				
26	Participation & créances rattachées a des partic				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	<b>Total des recettes financières</b>	215 608,89	194 593,43		21 015,46
<b>45...2</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (7)</b>				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	575 608,89	534 593,43	20 000,00	21 015,46
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	124 463,00			124 463,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)	14 709,00	14 709,00		
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	139 172,00	14 709,00		124 463,00
	<b>TOTAL</b>	714 780,89	549 302,43	20 000,00	145 478,46

Pour information R 001 Solde d'exécution positif  
reporté de N-1 (3)



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

## 1- Mandats émis

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	434 954,59		434 954,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	259 697,85		259 697,85
014	Atténuations de produits	13 727,00		13 727,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	58 544,64		58 544,64
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	37 905,43		37 905,43
67	Charges exceptionnelles	8 900,00		8 900,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		14 709,00	14 709,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>813 729,51</b>	<b>14 709,00</b>	<b>828 438,51</b>

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	346 424,88		346 424,88
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutra. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées	3 632,56		3 632,56
21	Immobilisations corporelles (6)	87 312,29		87 312,29
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières	35 883,97		35 883,97
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>473 253,70</b>		<b>473 253,70</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

## 2- Titres émis

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 128,95		14 128,95
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	116 378,71		116 378,71
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	572 989,00		572 989,00
74	Dotations, subventions de participations	209 453,70		209 453,70
75	Autres produits de gestion courante	89 771,58		89 771,58
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 144,85		2 144,85
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 004 866,79</b>		<b>1 004 866,79</b>

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	18 984,54		18 984,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	175 608,89		175 608,89
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	340 000,00		340 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		14 709,00	14 709,00
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>534 593,43</b>	<b>14 709,00</b>	<b>549 302,43</b>

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	
---	--

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	514 325,00	434 954,59			79 370,41
60	Achats & variation des stocks	117 000,00	112 280,39			4 719,61
606	Achats non stockés de matières et fournitures	117 000,00	112 280,39			4 719,61
6061	Fournitures non stockables	32 000,00	29 962,61			2 037,39
60611	Eau et assainissement	12 000,00	11 929,30			70,70
60612	Énergie-Électricité	20 000,00	18 033,31			1 966,69
6062	Fournitures non stockées	55 500,00	52 844,78			2 655,22
60621	Combustibles	50 000,00	46 482,04			3 517,96
60622	Carburants	3 500,00	5 572,09			
60623	Alimentation	2 000,00	790,65			1 209,35
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	17 500,00	14 905,44			2 594,56
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	8 240,22			
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	5 979,80			1 020,20
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	685,42			1 314,58
60636	Vêtements de travail	500,00				500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 596,61			
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	1 000,00	765,30			234,70
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	6 942,91			
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 262,74			
61	Services extérieurs	268 025,00	223 300,21			44 724,79
611	Contrats de prestations de services	68 500,00	80 542,35			
612	Redevances de crédit-bail	20 000,00	17 708,86			2 291,14
6122	Crédit-bail mobilier	20 000,00	17 708,86			2 291,14
613	Locations	20 000,00	25 819,76			
6135	Locations mobilières	20 000,00	25 819,76			
615	Entretien et réparations	147 525,00	86 004,76			61 520,24
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	112 525,00	34 965,57			77 559,43
61522	Bâtiments	48 000,00	19 908,33			28 091,67
615221	Bâtiments publics	13 000,00	3 772,33			9 227,67
615228	Autres bâtiments	35 000,00	16 136,00			18 864,00
61523	Voies et réseaux	39 525,00	1 404,61			38 120,39
615231	Voiries	39 525,00	225,01			39 299,99
615232	Réseaux		1 179,60			
61524	Bois et forêts	25 000,00	13 652,63			11 347,37
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	25 000,00	39 154,06			
61551	Matériel roulant	20 000,00	34 017,42			
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 136,64			
6156	Maintenance	10 000,00	11 885,13			
616	Primes d'assurance	11 500,00	13 224,48			
6161	Multirisques	11 500,00	13 224,48			
618	Divers	500,00				500,00
6182	Documentation générale et technique	500,00				500,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	32 500,00	35 525,26			
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	438,42			61,58
6226	Honoraires	7 000,00	3 373,84			3 626,16
6228	Divers	25 000,00	31 713,00			
623	Publicité, publications, relations publiques	8 000,00	4 230,47			3 769,53
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	4 230,47			3 769,53
625	Déplacements, missions et réceptions		1 130,44			
6256	Missions		1 130,44			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	13 000,00	11 990,04			1 009,96
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 310,06			
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	10 679,98			1 320,02
627	Services bancaires et assimilés	500,00	620,00			
628	Divers	35 300,00	42 195,73			
6281	Concours divers (cotisations...)	6 000,00	6 146,75			
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	4 000,00	752,36			3 247,64
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	32 751,35			
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	447,16			1 552,84
6287	Remboursements de frais	3 300,00	2 098,11			1 201,89
62876	Au GFP de rattachement	3 000,00	2 098,11			901,89
62878	A d'autres organismes	300,00				300,00

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	40 000,00	3 682,05			36 317,95
6351	Impôts directs	40 000,00	2 552,00			37 448,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	2 552,00			37 448,00
6358	Autres droits		1 130,05			
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>264 297,00</b>	<b>259 697,85</b>			<b>4 599,15</b>
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	3 500,00	2 889,73			610,27
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	3 500,00	2 889,73			610,27
64	Charges de personnel	260 797,00	256 808,12			3 988,88
641	Rémunérations du personnel	182 997,00	176 153,66			6 843,34
6411	Personnel titulaire	82 997,00	80 605,24			2 391,76
6413	Personnel non titulaire	100 000,00	95 548,42			4 451,58
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	77 400,00	80 260,46			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	38 400,00	43 597,66			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 000,00	23 734,01			2 265,99
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 500,00	3 790,59			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 500,00	9 138,20			
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 000,00				2 000,00
647	Autres charges sociales	400,00	394,00			6,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	394,00			6,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>16 000,00</b>	<b>13 727,00</b>			<b>2 273,00</b>
739	Reversements et restitutions sur impôts et taxes	16 000,00	13 727,00			2 273,00
7392	Prélèvements pour reversements de fiscalité	16 000,00	13 727,00			2 273,00
73922	Prélèvements pour reversements de fiscalité par l'intermédiaire d'un fonds	16 000,00	13 727,00			2 273,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	16 000,00	13 727,00			2 273,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>67 250,00</b>	<b>58 544,64</b>			<b>8 705,36</b>
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	25 750,00	17 725,82			8 024,18
6531	Indemnités	17 000,00	17 004,50			
6533	Cotisations de retraite	750,00	721,32			28,68
6535	Formation	8 000,00				8 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00				5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00				5 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	24 500,00	31 401,80			
6553	Service d'incendie	13 000,00	14 695,67			
6554	Contributions aux organismes de regroupement	10 000,00	15 970,28			
65548	Autres contributions	10 000,00	15 970,28			
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	735,85			764,15
657	Subventions de fonctionnement versées	12 000,00	9 415,62			2 584,38
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	4 000,00	3 230,62			769,38
657358	Autres groupements	4 000,00	3 230,62			769,38
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	8 000,00	6 185,00			1 815,00
65748	Autres organismes		6 185,00			
6574801	Subv° autres org 01		6 185,00			
658	Charges diverses de la gestion courante		1,40			
6588	Autres charges diverses de gestion courante		1,40			
65888	Autres		1,40			
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>					
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	<b>861 872,00</b>	<b>766 924,08</b>			<b>94 947,92</b>

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	37 906,00	37 905,43			0,57
661	Charges d'intérêts	37 906,00	37 905,43			0,57
6611	Intérêts des emprunts et dettes	37 431,00	37 430,43			0,57
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 431,00	37 430,43			0,57
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	475,00	475,00			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	10 000,00	8 900,00			1 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	700,00			1 300,00
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	8 000,00	8 200,00			
6745	Subventions aux personnes de droit privé	8 000,00	8 200,00			
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)</b>					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>					
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	909 778,00	813 729,51			96 048,49
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	124 463,00				124 463,00
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	14 709,00	14 709,00			
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	14 709,00	14 709,00			
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	139 172,00	14 709,00			124 463,00
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)</b>					
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	139 172,00	14 709,00			124 463,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	1 048 950,00	828 438,51			220 511,49

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;  
(5) Dont 675 et 676 ;  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	7 000,00	14 128,95			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	7 000,00	13 743,95			
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		385,00			
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	156 700,00	116 378,71			40 321,29
702	Ventes de récoltes et de produits forestiers	56 000,00	47 788,28			8 211,72
7022	Coupes de bois	50 000,00	44 892,00			5 108,00
7023	Menus produits forestiers	6 000,00	2 896,28			3 103,72
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	10 700,00	4 603,52			6 096,48
7031	Concessions et redevances funéraires	500,00	400,00			100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	500,00	400,00			100,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	10 000,00	4 203,52			5 796,48
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	10 000,00	4 203,52			5 796,48
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	200,00				200,00
706	Prestations de services	28 000,00	25 776,96			2 223,04
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	15 000,00	13 320,96			1 679,04
7068	Autres redevances et droits	13 000,00	12 456,00			544,00
70688	Autres prestations de services	13 000,00	12 456,00			544,00
708	Autres produits	62 000,00	38 209,95			23 790,05
7084	Mise à disposition de personnel facturée	2 000,00	1 048,61			951,39
70848	aux autres organismes	2 000,00	1 048,61			951,39
7087	Remboursements de frais	60 000,00	37 161,34			22 838,66
70876	Par le GFP de rattachement	30 000,00	8 560,42			21 439,58
70878	par d'autres redevances	30 000,00	28 600,92			1 399,08
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	588 652,00	572 989,00			15 663,00
731	Impôts locaux	457 680,00	456 367,00			1 313,00
7311	Contributions directes	456 680,00	456 027,00			653,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	456 680,00	456 027,00			653,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	340,00			660,00
732	Fiscalité reversée	105 972,00	93 642,00			12 330,00
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	55 500,00	43 170,00			12 330,00
73211	Attribution de compensation	50 000,00	37 651,00			12 349,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	5 500,00	5 519,00			
7322	Fiscalité reversée par l'intermédiaire d'un fonds	50 472,00	50 472,00			
73221	FNGIR	50 472,00	50 472,00			
738	Autres taxes	25 000,00	22 980,00			2 020,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	25 000,00	22 980,00			2 020,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions de participations</b>	192 898,00	209 453,70			
741	D.G.F.	102 442,00	115 077,00			
7411	Dotations forfaitaire	90 442,00	90 862,00			
7412	Dotations d'aménagement	12 000,00	24 215,00			
74121	Dotations de solidarité rurale	11 500,00	10 896,00			604,00
74123	Dotations de solidarité urbaine		13 319,00			
74127	Dotation nationale de péréquation	500,00				500,00
744	FCTVA		5 028,00			
747	Participations		67,53			
7471	État		67,53			
74718	Autres		67,53			
748	Autres attributions et participations	90 456,00	89 281,17			1 174,83
7483	Attributions de péréquation et de compensation	43 556,00	42 392,00			1 164,00
74831	Dotations et compensations relatives à la taxe professionnelle et à la CET	26 546,00	25 977,00			569,00
748313	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	26 546,00	25 977,00			569,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	7 500,00	6 893,00			607,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	4 827,00	4 839,00			
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	4 683,00	4 683,00			
7488	Autres attributions et participations	46 900,00	46 889,17			10,83

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	89 771,58			10 228,42
752	Revenus des immeubles	100 000,00	89 770,50			10 229,50
758	Produits divers de gestion courante		1,08			
7588	Autres produits divers de gestion courante		1,08			
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	1 045 250,00	1 002 721,94			66 212,71

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	200,00				200,00
761	Produits de participations	200,00				200,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	3 500,00	2 144,85			1 355,15
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	1 500,00	5,59			1 494,41
778	Autres produits exceptionnels	2 000,00	2 139,26			
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	2 139,26			
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions (d) (5)</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	1 048 950,00	1 004 866,79			67 767,86
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>					
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	1 048 950,00	1 004 866,79			67 767,86

Pour information R 002 Excédent de  
fonctionnement reporté de N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;  
(4) Dont 778 ;  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	28 312,27	3 632,56	24 679,71	
2041	Subventions d'équipement aux organismes publics	28 312,27	3 632,56	24 679,71	
20414	Communes		3 632,56		
204148	Autres communes		3 632,56		
2041482	Bâtiments et installations		3 632,56		
20415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	28 312,27		24 679,71	3 632,56
204158	Autres groupements	28 312,27		24 679,71	3 632,56
2041582	Bâtiments et installations	28 312,27		24 679,71	3 632,56
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	177 808,43	87 312,29	72 670,26	17 825,88
211	Terrains	51 000,00		30 000,00	21 000,00
2117	Bois et forêts	51 000,00		30 000,00	21 000,00
213	Constructions	75 000,00	62 715,23	11 370,26	914,51
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	75 000,00	62 715,23	11 370,26	914,51
215	Installations, matériel et outillage techniques	51 808,43	24 077,16	31 300,00	
2153	Réseaux divers		3 572,16		
21538	Autres réseaux		3 572,16		
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	51 808,43	20 505,00	31 300,00	3,43
218	Autres immobilisations corporelles		519,90		
2188	Autres immobilisations corporelles		519,90		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
	<b>Total individualisé en opérations (4)</b>				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	206 120,70	90 944,85	97 349,97	17 825,88
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	346 500,00	346 424,88		75,12
164	Emprunts auprès des établissements financiers	346 500,00	346 424,86		75,14
1641	Emprunts en euros	346 500,00	346 424,86		75,14
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières		0,02		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,02		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées à des particip.</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	64 696,16	35 883,97	28 812,19	
276	Autres créances immobilisées	64 696,16	35 883,97	28 812,19	
2763	Créances sur des collectivités et établissements publics	64 696,16	35 883,97	28 812,19	
27638	Autres établissements publics	64 696,16	35 883,97	28 812,19	
	<b>Total des dépenses financières</b>	411 196,16	382 308,85	28 812,19	75,12
<b>45...1.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (5)</b>				
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	617 316,86	473 253,70	126 162,16	17 901,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (3)				
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	617 316,86	473 253,70	126 162,16	17 901,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(4) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(5) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	20 000,00		20 000,00	
134	Fonds affectés à l'équipement non amortissable	20 000,00		20 000,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	20 000,00		20 000,00	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	340 000,00	340 000,00		
164	Emprunts auprès des établissements financiers	340 000,00	340 000,00		
1641	Emprunts en euros	340 000,00	340 000,00		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	360 000,00	340 000,00	20 000,00	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>	215 608,89	194 593,43		21 015,46
102	Dotations et fonds d'investissement	40 000,00	18 984,54		21 015,46
1022	Fonds d'investissement	40 000,00	18 984,54		21 015,46
10222	F.C.T.V.A.	35 000,00	15 316,00		19 684,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	3 668,54		1 331,46
106	Réserves	175 608,89	175 608,89		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	175 608,89	175 608,89		
<b>138</b>	<b>Autres subventions d'investissement non transférables</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées à des particip.</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
	<b>Total des recettes financières</b>	215 608,89	194 593,43		21 015,46
<b>45...2.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (4)</b>				
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	575 608,89	534 593,43	20 000,00	21 015,46

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	124 463,00			124 463,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	14 709,00	14 709,00		
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	14 709,00	14 709,00		
2803	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	2 989,00	2 989,00		
28031	Frais d'études	1 365,00	1 365,00		
28033	Frais d'insertion	1 624,00	1 624,00		
2804	Subventions d'équipement versées	11 720,00	11 720,00		
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	11 720,00	11 720,00		
280411	État	3 616,00	3 616,00		
2804112	Bâtiments et installations	3 616,00	3 616,00		
280415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	8 104,00	8 104,00		
2804158	Autres groupements	8 104,00	8 104,00		
28041582	Bâtiments et installations	8 104,00	8 104,00		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	139 172,00	14 709,00		124 463,00
041	Opérations patrimoniales (3)				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	139 172,00	14 709,00		124 463,00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	714 780,89	549 302,43	20 000,00	145 478,46

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(4) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émissio n ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. empr (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riiel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 644 052,00									
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>					1 644 052,00									
Programme ONF(N°3073568)	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	20/04/2006		25/08/2006	200 000,00	F		3,82		euro	T	C		
Acquisition La Bussode(N°5024102)	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	30/11/2008		14/02/2009	450 000,00	F		5,18		euro	T	C		
Souscription SEMCODA(N°8782112)	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	04/02/2011		25/07/2011	50 000,00	F		4,18		euro	T	C		
Travaux voirie(N°9067404)	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	08/08/2012		25/08/2013	350 000,00	F		5,31		euro	A	C		
TRACTEUR HOLDER(N°00001265145)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	15/01/2013		25/09/2014	104 052,00	F		2,98		euro	A	C		
TRAVAUX VOIRIE 2(N°206 096 02)	CAISSE DE CREDIT MUTUEL GESSIE	30/10/2013		28/02/2014	150 000,00	F		3,85		euro	T	C		
emprunt solde pret relai acquisition site de la poste(N°A0119212000)	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	05/08/2019		05/12/2019	270 000,00	F		0,40		euro	T	C		
changement des chaudières du centre de la bussode(N°A0119208000)	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	04/12/2019		25/01/2020	70 000,00	F		0,93		euro	A	C		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>Total général</b>					1 644 052,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019										
	Couverture ? O/N  (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index  (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 057 077,99					76 419,29	37 700,43	
1641 Emprunts en euros (Total)				1 057 077,99					76 419,29	37 700,43	
Programme ONF(N°3073568)				25 507,47	1,40	F		3,82	16 214,69	1 363,35	
Acquisition La Bussode(N°5024102)				259 555,41	8,88	F		5,18	22 100,37	14 165,07	
Souscription SEMCODA(N°8782112)				33 657,05	11,32	F		4,18	2 235,66	1 465,58	
Travaux voirie(N°9067404)				265 812,25	12,66	F		5,31	13 971,31	14 856,51	
TRACTEUR HOLDER(N°00001265145)				16 205,50	0,73	F		2,98	15 736,55	951,87	
TRAVAUX VOIRIE 2(N°206 096 02)				116 340,31	13,92	F		3,85	6 160,71	4 628,05	
emprunt solde pret relai acquisition site de la poste(N°A0119212000)				270 000,00	2,68	F		0,40		270,00	
changement des chaudières du centre de la bussode(N°A0119208000)				70 000,00	13,08	F		0,93			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
<b>Total général</b>				1 057 077,99					76 419,29	37 700,43	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les indices utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>								
<b>Barrière simple B</b>								
<b>TOTAL B</b>								
<b>Option d'échange C</b>								
<b>TOTAL C</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>								
<b>TOTAL D</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>								
<b>TOTAL E</b>								
<b>Autres types de structure F</b>								
<b>TOTAL F</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/N (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>						
<b>Barrière simple B</b>						
<b>TOTAL B</b>						
<b>Option d'échange C</b>						
<b>TOTAL C</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>						
<b>TOTAL D</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>						
<b>TOTAL E</b>						
<b>Autres types de structure F</b>						
<b>TOTAL F</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple.Taux variable simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B</b>	346 500,00	I 346 424,88
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	346 500,00	346 424,88
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	346 500,00	346 424,86
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,02
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	346 424,88	126 162,16		472 587,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b</b>	179 172,00	III 33 693,54
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	40 000,00	18 984,54
10222	F.C.T.V.A.	35 000,00	15 316,00
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	3 668,54
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	139 172,00	14 709,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	14 709,00	14 709,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	14 709,00	14 709,00
2803	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	2 989,00	2 989,00
28031	Frais d'études	1 365,00	1 365,00
28033	Frais d'insertion	1 624,00	1 624,00
2804	Subventions d'équipement versées	11 720,00	11 720,00
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	11 720,00	11 720,00
280411	État	3 616,00	3 616,00
2804112	Bâtiments et installations	3 616,00	3 616,00
280415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	8 104,00	8 104,00
2804158	Autres groupements	8 104,00	8 104,00
28041582	Bâtiments et installations	8 104,00	8 104,00
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement	124 463,00	

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	33 693,54	20 000,00		175 608,89	229 302,43

Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	472 587,04
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	229 302,43
<b>Solde (V = IV - II) (6)</b>	-243 284,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2	1,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint Administratif 2ème classe	C	1	1,00	2,00	2,00		2,00
Secrétaire de Mairie	A	1		1,00		1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2	1,00	3,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint Technique 2ème Classe	C	2	1,00	3,00	3,00	1,00	4,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		4	2,00	6,00	5,00	2,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
adjoint technique 2ème classe	C	TECH			3-1	CDD
Secrétaire de Mairie	A	ADM			3-3-3°	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
CAUTION DE PRET	SEMCODA	CDC	organisme financier de l'Etat	193 191,47
CAUTION DE PRET	SEMCODA	CAISSE EPARGNE	ETABLISSEMENT FINANCIER	140 051,30

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A</b>	<b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE  
OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
SIEA	01/01/1993	Cotisation	14 000,00
Parc Naturel du Haut Jura	01/01/1992	Cotisation	2 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ,TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Gestion de la forêt Communale	Bois et Forêt	11/07/1910	0	Bois et Forêts

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

## BUDGET PRINCIPAL : 1 - PRINCIPAL

SECTIONS	Prévisions	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	714 780,89	473 253,70	126 162,16	115 365,03
RECETTES	714 780,89	549 302,43	20 000,00	145 478,46
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 048 950,00	828 438,51		220 511,49
RECETTES	1 048 950,00	1 004 866,79		44 083,21

## PRESENTATION CONSOLIDEE : PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTIONS	Prévisions	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	714 780,89	473 253,70	126 162,16	115 365,03
RECETTES	714 780,89	549 302,43	20 000,00	145 478,46
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 048 950,00	828 438,51		220 511,49
RECETTES	1 048 950,00	1 004 866,79		44 083,21

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	935 000,00	2,746 %	% 26,09	% 2,25	243 942,00	2,230 %
TFPB	861 900,00	2,739 %	% 19,82	% 2,22	170 829,00	2,220 %
TFPNB	59 100,00	2,586 %	% 72,64	% 2,24	42 930,00	2,240 %
CFE		%	%	%		%
<b>TOTAL</b>	1 856 000,00	%			457 701,00	%

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	11

VOTES :	Pour	6
	Contre	0
	Abstentions	5

Date de convocation : 24/07/2020

Présenté par D.COMOY,  
A MIJOUX le 29/07/2020  
D.COMOY,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session de conseil municipal.  
A MIJOUX, le 29/07/2020

Les membres P.Melot, G.Legay, S.Juhen, MC.Couturier, M.Viallet, S.Jeannin, D.Julliard, J.Giroud,

Certifié exécutoire par D.COMOY, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 29/07/2020 et de la publication le 29/07/2020

A MIJOUX, le 29/07/2020

pouvoir de JF.Joly à M.Viallet et pouvoir de C.Grosgurin à MC.COUTURIER